

Informations pratiques

UFA de l'EBTP /30-32 rue de la Paix – 94300 Vincennes

Contact : secretariat@ebtp.info - 01.48.08.11.21

Accessibilité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale. Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap : contact@cerfal.fr

Tarifs

Formation gratuite pour l'apprenti (prise en charge par le coût contrat). L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.

Formation

| | |
|--|---|
| <p>Objectifs de la formation</p> <p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation de la mission ; - L'acquisition et le traitement des données ; - L'exploitation des données et la production ; - La communication. <p>Le technicien réalise et participe à des missions toujours différentes : mesure du terrain, maîtrise le traitement et l'exploitation des données topographiques, création de plans numériques, participation à l'aménagement du territoire, à l'implantation de futurs bâtiments, préparation des documents topographiques et juridiques.</p> | <p>Rentrée</p> <p>Mi-septembre pour les BTS.</p> |
| <p>Caractéristiques de la formation</p> <p>Enseignements professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Saisie des données - Traitements numériques - Traitements graphiques - Domaine d'intervention du géomètre - Economie et Gestion des entreprises - Droit professionnel <p>Enseignements généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Culture Générale et Expression - LV1 Anglais + co-enseignement technique - Mathématiques + co-enseignement technique - Sciences Physiques-Chimie | <p>Durée</p> <p>Contrat d'apprentissage de 2 ans</p> |
| <p>Méthodes mobilisées</p> <p>Matériel et salle de topographie. Salle informatique équipée de logiciels utilisés par les professionnels.</p> | <p>Rythme de l'alternance</p> <p>2 semaines d'école / 2 semaines entreprise (pour chaque année de formation).</p> |
| <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Évaluations ponctuelles, Contrôles en Cours de Formation, évaluation de l'acquisition des compétences en entreprise, épreuves finales.</p> | <p>Suite de parcours post diplôme</p> <p>Bachelor Technologique ; Licence Professionnelle ; Classe préparatoire ATS ; École d'Architecture ; École d'Ingénieurs.</p> |
| <p>Métiers et domaines d'activité</p> <p>Débouchés professionnels :</p> <p>Technicien-topographe auprès des cabinets de Géomètres, des entreprises de Travaux Publics ou du Bâtiment</p> <p>Secteurs d'activités : BTP</p> | <p>Équivalence ECTS (uniquement pour formations post-bac)</p> <p>120 ECTS</p> |
| <p>Conditions d'admission</p> <p>Elève titulaire d'un Baccalauréat d'Enseignement Général, Technologique ou Professionnel.</p> | <p>Taux de réussite</p> <p>Le taux de réussite de la promotion N-1 : 93 %</p> <p>Le taux de réussite est = au nombre d'admis / le nombre de présents à l'examen.</p> |